

MOTTE, Alain (dir.) (2007) *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*. Paris, Economica, 272 p. (ISBN 978-2-7178-5354-4)

Richard Shearmur

Volume 52, numéro 146, septembre 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019612ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019612ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Shearmur, R. (2008). Compte rendu de [MOTTE, Alain (dir.) (2007) *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*. Paris, Economica, 272 p. (ISBN 978-2-7178-5354-4)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 52(146), 369–371. <https://doi.org/10.7202/019612ar>

Cet ouvrage, qui ne présente pas les résultats d'une recherche originale, mais qui fait le tour de la littérature historique existante, contribue par son effort de classification des grandes étapes de la vie institutionnelle de la ville de La Pocatière à une meilleure compréhension du poids de l'histoire dans l'explication du développement de son système local d'innovation. Quatre périodes sont identifiées : la première en est une de mise en place des institutions (1827-1911), période initiale avec la fondation du Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière (1827) et celle de la première École d'agriculture au Canada (1859). La deuxième phase (1911-1962) en est une de « croissance et de rayonnement des institutions agronomiques » marquée par la création de la Ferme expérimentale fédérale (1911). La troisième (1962-1995) est associée à des ruptures, à une diversification économique et à la création du pôle technologique tandis que la Faculté d'agriculture déménage sur le campus de l'Université Laval et que la Ferme expérimentale ferme ses portes. Assurant la sauvegarde du capital social (le savoir-faire collectif et associatif) et des infrastructures, le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) voit le jour à même les locaux laissés vacants. La quatrième phase (1995-), quant à elle, bat encore son plein et consiste en une période de « redéploiement et de complexification des éléments du système d'innovation ». Celle-ci est marquée par la création de l'Agrobiopole du Bas-Saint-Laurent (2003), structure qui chapeaute les fonctions de recherche, formation et transfert technologique dans le secteur bioalimentaire. La même période est caractérisée l'incertitude économique provenant de la forte dépendance de l'obtention de contrats par Bombardier, division Transport en commun, principal employeur de la région avec quelque 1000 travailleurs.

Que serait La Pocatière sans Bombardier ? Les auteurs ont-ils raison de ne pas s'inquiéter de son avenir ? Est-ce que les pôles technologiques sauraient soutenir le taux d'employabilité de la région si cette division perdait ses

avantages concurrentiels à l'échelle mondiale ? La forte demande en innovations physiques de la part de la compagnie Bombardier, locomotive de ce pôle, pose la question de la durabilité du système local d'innovation. Il s'avère pertinent de demander en quoi un développement économique fait par et pour l'élite offre-t-il stabilité et permanence dans le temps. On peut questionner la solidité de la base populaire de ce qui est souvent vu comme une région gagnante.

Nathalie Gravel
Université Laval



MOTTE, Alain (dir.) (2007) *Les agglomérations françaises face aux défis métropolitains*. Paris, Economica, 272 p. (ISBN 978-2-7178-5354-4)

En 2004, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a lancé un appel à la coopération métropolitaine en France. Concrètement, cela voulait dire que les communes et agglomérations étaient appelées à se constituer en « aires métropolitaines » et à proposer un plan, ainsi que des objectifs, pour mener à bien un tel projet. Si ce mandat paraît vague, c'est parce qu'il l'est. C'est aussi parce que chaque territoire est différent, part

de réalités économiques, géographiques, historiques et institutionnelles différentes, et envisage l'idée d'une aire métropolitaine de manière différente. Les raisons qui ont motivé l'État à lancer cet appel à la coopération sont de deux ordres : d'une part, l'importance pour les métropoles françaises de se positionner à l'échelle européenne, et donc de s'organiser à des échelles qui dépassent les niveaux administratifs ou statistiques habituels, afin de chercher la masse critique nécessaire à ces ambitions. D'autre part, les réalités vécues au jour le jour font que les espaces de vie dépassent ces anciens découpages : les migrations pendulaires sont plus longues, les déplacements de détente, de loisir et de commerce s'allongent aussi, et les enjeux sociaux – notamment ceux de l'habitat social –, économiques et de taxation s'articulent à des échelles dépassant les agglomérations traditionnelles.

Dans ce contexte, le collectif dirigé par Alain Motte s'articule en deux parties. La première partie relate dix études de cas (un chapitre par cas), dix exemples de territoires qui tentent de répondre à l'appel de la DATAR et à construire, chacun à leur manière, une aire métropolitaine. Ce sont donc dix histoires de territoires qui se construisent – ou qui tentent de se construire afin d'obtenir les subventions de la DATAR – par le truchement de réalités économiques, sociales et de mobilité, de structures politiques et administratives, et dans plusieurs cas, d'optimisme admirable. Ces chapitres sont à la fois fascinants, et parfois, difficiles à suivre tellement les enjeux et les réalités (et les acronymes – qui se multiplient dans le texte) diffèrent de territoire en territoire. Mais ils méritent d'être parcourus en détail car on y décèle toute la complexité inhérente aux concepts mêmes d'agglomération, de métropole et d'aire métropolitaine, tout en y décelant aussi le fil conducteur qu'est cet appel structurant de l'État.

La deuxième partie, qui comprend quatre chapitres et une brève conclusion, comprend quatre points de vue synthétiques et critiques

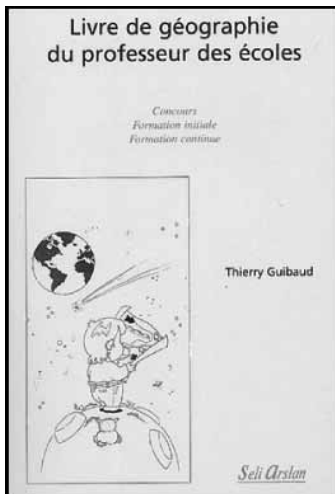
sur les stratégies métropolitaines, les dynamiques institutionnelles, les politiques infra-métropolitaines et la compétitivité territoriale. Ces excellents chapitres dégagent une vue d'ensemble selon quatre thématiques et permettent de mieux placer les études de cas précédentes tout en abordant des thématiques et des débats plus généraux. Le fait qu'ils soient en deuxième partie fait que le lecteur sera bien informé de la complexité des enjeux locaux avant d'aborder les parties plus conceptuelles et critiques : il est d'ailleurs utile de faire un retour sur les études de cas après lecture de la deuxième partie, car une relecture nous permet de dégager des éléments nouveaux de ces études complexes et très bien faites.

Pour toute personne qui a vécu les impacts diviseurs et arbitraires des arrêtés de fusions municipales décrétés par les instances provinciales au Québec, ce livre met en avant une approche beaucoup plus rassembleuse de l'État envers la réorganisation métropolitaine. Loin d'imposer les choses, l'État français propose : il a proposé, en 1999, l'intercommunalité, et il propose, en 2004, le défi métropolitain. Cette approche qu'Alain Motte qualifie de post-moderne ne diminue pas les tensions et aspérités locales, mais lorsqu'elle fonctionne, amène les acteurs locaux – notamment les communes (c'est-à-dire les municipalités) – à forger une vision partagée et à se rendre compte des enjeux qui les unissent. De plus, cette approche met l'accent sur la construction de territoires métropolitains fonctionnels, et non d'agglomérations à moitié construites comme l'île de Montréal amputée de ses banlieues. Bref, même si cet exercice de construction métropolitaine post-moderne n'en est qu'à ses débuts, et même si les quatre derniers chapitres portent à notre attention certaines limites de cette démarche, à travers ce livre, on voit poindre une approche tout à fait différente des rapports municipalité/État que celle que l'on connaît au Québec et au Canada.

En somme, c'est un excellent livre qui intéressera de prime abord les étudiants et chercheurs travaillant sur la gouvernance

métropolitaine et sur les rapports municipalité-État. Ce livre devrait aussi intéresser plus largement tout chercheur ou étudiant qui se sert du concept de métropole. Dans cet ouvrage, le concept est problématisé de manière exceptionnelle, et on se rend compte que les métropoles, comme tout territoire d'ailleurs, sont des entités construites et en constante mutation: la métropole serait un processus bien plus qu'un objet, et ce livre nous en révèle certains mécanismes, différents pour chaque métropole.

Richard Shearmur
INRS Urbanisation Culture et Société



GUIBAUD, Thierry (2005) *Livre de géographie du professeur des écoles*. Paris, Éditions Seli Arslan, 366 p. (ISBN 2-84276-109-X)

Voici un ouvrage riche et complet permettant d'aborder les grandes questions de géographie présentes dans le programme de l'école primaire tout en menant une réflexion épistémologique et didactique.

Sous une formule originale où les développements sont illustrés par des textes documentaires et des schémas synthétiques, Thierry

Guibaud nous livre une vision tout à fait novatrice de l'enseignement de la géographie.

Le livre se décompose en 24 chapitres et trois parties regroupant chacune des annexes.

La première partie s'attache à voir quels sont les ponts qui existent entre la géographie scientifique et la géographie scolaire essentiellement au travers du délicat concept de paysage. Sont tout d'abord rappelées les grandes étapes de l'historicité de la discipline, d'Hérodote à la DATAR en passant par le déclin au Moyen-Âge et l'entrée dans les écoles sous la Troisième République. Après avoir évoqué les paradigmes ayant vu évoluer une géographie science de la Terre vers une géographie science de l'homme, l'auteur se questionne sur les représentations de la discipline en parlant de son «audimat». La géographie fait-elle rêver? La géographie sert-elle uniquement le «parcœurisme» des lieux? La géographie est-elle mal aimée? Dès lors, faut-il supprimer la géographie? Ou mieux cibler ses finalités? Thierry Guibaud passe ensuite en revue les instructions officielles de 2002 ainsi que le lexique spécifique avant d'en arriver à un cadrage exhaustif de l'outil paysage. Analysé sous forme de propositions dialectiques, le paysage est questionné sur sa matérialité, ses fonctions, ses représentations, etc., mais surtout sur le fait qu'il doit être enseigné avec précaution, non pas comme un «tout absolu, impérialisme du regard» mais comme un acte d'appropriation prenant appui sur les autres sens et prenant sa signification dans un système spatial complet guidé par des représentations.

La seconde partie montre comment l'être humain est spatial et comment il découvre et structure cet espace. Les différentes façons de se situer sont décrites (par les coordonnées, par les appartenances, par les représentations) tout comme l'essor de la mobilité qui affiche ses paradoxes de rapprochement et d'éloignement. Au travers de séquences détaillées et graduées dans leur complexité, l'auteur nous montre alors comment traiter trois questions clés que sont le plan de la salle de classe,